

## Les dix enjeux majeurs du Pays

Chaque Commission dans son domaine a fait un état des lieux avant de formuler des enjeux et des objectifs. Plus de 30 enjeux et objectifs déterminés ont été la contribution importante des Commissions à la Charte du Pays. Un travail de synthèse a permis d'identifier dix enjeux majeurs pour l'Agenais.

- 1 - Adapter et renforcer les réseaux de communication du Pays de l'Agenais.
- 2 - Assurer une gestion globale et concertée de l'espace.
- 3 - Créer un environnement favorable à l'accueil et à l'essor des entreprises.
- 4 - Maintenir et développer l'activité agricole.
- 5 - Conforter et développer le pôle d'enseignement supérieur.
- 6 - Renforcer les conditions du maintien et de l'accueil de la population.
- 7 - Développer une identité commune du Pays de l'Agenais.
- 8 - Développer des structures et l'organisation touristique à l'échelle du Pays.
- 9 - Multiplier les actions de solidarité et les liens entre les personnes.
- 10 - Préserver et valoriser les richesses environnementales du Pays.

